

**Conseil Municipal de Montjoux**  
**Extrait du compte-rendu de la séance du 2 mai 2022**

Secrétaire de séance : Christian DELEBARRE

**Subventions aux associations**

ROUTE DU LEZ : 500€  
AERCD : 500€  
ASSOCIATION FAMILIALE : 800€  
FOYER SOCIO EDUCATIF CHALAMEL : 100€  
USDB : 300€  
FOOTBALL CLUB 540 : 200€  
SAPEUR POMPIER : 100€  
123 SOLEIL : 100€  
RESTO DU CŒUR : 300€

Sur le budget que nous attribuons habituellement aux associations il nous reste 100€ de disponible.

**Location de la Salle des Fêtes : demande particulière**

Dans le cadre de la campagne électorale des législatives nous avons une demande de l'équipe de LA NOUVELLE UNION POPULAIRE ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE pour louer la salle des fêtes communale le dimanche 15 et le samedi 21 mai prochains. Le Conseil Municipal vote à l'unanimité son accord à cette demande. Le montant de cette location est fixé à 100€ par journée.

**Informations et questions diverses**

**Le Géant des poubelles**

Deux artistes plasticiens de la commune travaillent sur une animation événementielle dont l'objectif est de sensibiliser sur le geste du tri.

La commune met à disposition la salle des fêtes du 5 au 13 mai. Des ateliers participatifs seront ouverts au public pendant cette période. Les constructions seront stockées dans la salle des fêtes pendant cette période.

L'animation sera testée le vendredi 13 mai sur le marché de Dieulefit.

**La FABREGO**

Nous sommes en attente de la décision de la Région concernant notre demande de subvention.

**Logement de l'école**

Les actuels locataires du logement de l'école ont envoyé leur préavis de départ : ils libéreront le logement le 13 juin prochain. Une annonce sera passée dès que possible pour la relocation.

**Carrefour de La Paillette**

Nous étudions l'hypothèse de l'installation de coussins berlinois dans l'axe en provenance de Teyssières avec des fonds provenant des amendes de police.

Nous nous réservons la possibilité de demander la mise en œuvre de contrôle de vitesse.

**Fontaine et lavoir**

Nous sommes en période de restriction de l'eau par arrêté préfectoral. L'eau a donc été coupée dans ces équipements.

Le conseil municipal décide l'installation d'un robinet poussoir à l'arrière du lavoir accessible aux passants, cyclistes, randonneurs et autres touristes.

**Personnel municipal**

**Secrétariat.** Suite à sa prise de fonction, Madame Christine THOMAS a réalisé 52 heures supplémentaires pour résorber le retard accumulé. Nous sommes à la recherche d'une personne (profil secrétaire-comptable) pour la remplacer pendant la période de récupération de ces heures.

**Cantinière.** Suite au départ à la retraite de Madame Cathy ALAIZE, son remplacement sera assuré par Madame Marion BERENGUER Celle-ci n'assurera pas les heures de ménage et il nous faut trouver une personne pour assurer cette tâche. Des pistes sont explorées.

**Départ à la retraite de l'enseignant, de la cantinière et de l'ancien employé communal (Gérard Mathon)**

Un temps festif est prévu le 5 juillet, une organisation est en cours.